



communiqué de presse

Nantes, le 4 avril 2019

Réunion trimestrielle Préfet, Procureur et Maire Comité stratégique de sécurité : Agir, être en contact, conseiller et rassurer

Lutte contre le trafic de stupéfiants, contre les atteintes volontaires à l'intégrité physique, contrôle du respect de la réglementation relative aux débits de boisson, accompagnement des usagers...., l'État et la Ville de Nantes se mobilisent ensemble pour résoudre les problèmes de sécurité du quotidien. Le 2^e comité stratégique s'est déroulé ce jour.

Claude d'Harcourt, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique, Pierre Sennes, Procureur de Nantes et Johanna Rolland, Maire de Nantes, étaient réunis aujourd'hui pour le 2^e comité stratégique de la police de sécurité au quotidien avec un objectif : apporter ensemble des réponses concrètes, tout en rapprochant la police et les habitants.

« Dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, nous avons souhaité développer le contact entre les forces de l'ordre et la population. Je tiens à souligner la forte mobilisation des forces de l'ordre dont les efforts commencent à porter leurs fruits », explique Claude d'Harcourt, préfet de la Loire-Atlantique, préfet des Pays de la Loire.

Patrouilles mixtes police nationale/police municipale, actions de lutte contre le trafic de stupéfiants, contacts réguliers entre la police nationale et les commerçants, contrôles d'épiceries par la police municipale, autant d'exemples d'actions concrètes qui ont vu le jour à Nantes.

L'idée de l'ensemble de ces actions est d'être visible, d'expliquer, de conseiller et de rassurer. C'est dans ce sens également que va la participation des forces de l'ordre aux instances citoyennes le développement des patrouilles de contact (521 depuis la mise en place du plan) et des points de meilleure visibilité en lien avec la police municipale.

« La sécurité est un droit pour chaque habitante, chaque habitant, où qu'il habite, quelle que soit son activité, les lieux qu'il fréquente, ses horaires de déplacement. En la matière, notre réussite ne peut être que collective. Il nous faut un travail commun, un véritable continuum de sécurité entre la Ville et l'Etat, avec la police et la justice. C'est ce que nous mettons en œuvre et que nous avons réaffirmé lors du comité stratégique d'aujourd'hui » déclare Johanna Rolland, Maire de Nantes, qui précise : «La Ville de Nantes se mobilise également dans le cadre de ses propres compétences. C'est ainsi par exemple que j'ai annoncé le déploiement d'une trentaine de caméras supplémentaires dans tous les quartiers, pour compléter notre dispositif».

Un plan d'action renforcée pour le centre ville

Ce travail porte sur l'ensemble des 11 quartiers de Nantes avec une stratégie particulière pour le centre-ville, assortie d'un plan d'actions, avec pour domaines d'intervention renforcés notamment les stupéfiants, les violences aux personnes, la police administrative, les espaces publics, les regroupements agressifs, et des objectifs opérationnels pour chacun d'eux.

Si cette mobilisation commune et forte de l'État et de la Ville de Nantes à travers ce plan d'action encore récent ne permet pas encore d'en mesurer tout l'impact, il est déjà possible d'en voir les premiers effets. Par exemple, le nombre de gardés à vue pour faits de délinquance générale en centre-ville est en hausse : 196 en février et mars 2019 contre 134 en février et mars 2018, soit + 46,27 %. Des peines de prison ferme ont été prononcées. De nombreuses interpellations sont effectuées dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, comme récemment la perquisition au cours de laquelle environ 30kg de cannabis ont été découverts dans un domicile nantais.

Contacts presse

Préfecture de la Loire-Atlantique Service de la communication interministérielle 02 40 41 20 91 / 92 pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr www.loire-atlantique.gouv.fr Nantes Métropole Service Presse Tél. 02 40 99 67 06 presse@nantesmetropole.fr